



# SAPEURS-POMPIERS PAR PASSION SAPEURS- POMPIERS POUR VOUS SERVIR

## EN GREVE POUR VOTRE SECURITE

**En grève depuis le lundi 03 octobre 2011**, sur leur salaire, le paiement des heures supplémentaires, les horaires de travail et les conditions de travail, les sapeurs- pompiers de la gare d'Austerlitz ne lâchent rien.

**La SNCF donneuse d'ordre exige** que les entreprises effectuant des missions de sécurité incendie et d'assistance aux personnes soient en plus sapeurs-pompiers depuis au moins 5 ans.

**La SNCF a comme argument le désengorgement de la gare** pour permettre aux pompiers de Paris d'intervenir sur d'autres missions. Cet argument juste sert de prétexte pour peser sur les contrats avec les entreprises privées et payer le moins possible les actes et engagements des entreprises dans le cahier des charges imposé par l'entreprise publique.

**La société LANCRY a donc validé ce cahier des charges** et s'en sert comme vitrine auprès d'autres entreprises. De plus elle impose à ses salariés la grille des salaires prévue par une convention collective qui ne correspond pas aux services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP).

**C'est l'enjeu de la bataille actuelle en France et en Europe sur les cycles de travail en 24 heures et 96 heures de repos.** Cycles revendiqués par les 225 000 sapeurs-pompiers volontaires pour qu'ils puissent exécuter leurs missions en entreprises et dans leurs casernes. Ce cycle est validé par l'entreprise Lancry et la sncf.

**L'entreprise et les salariés ont rencontré la direction régionale du travail**, le mardi 04 octobre 2011, sur cet enjeu majeur pour les sapeurs-pompiers. Celle-ci a renvoyé à des négociations nationales entre les syndicats et les patrons. Elle a demandé aux deux parties de réfléchir sur cette question.

**La société Lancry a tout de suite fixé un délai de trois mois**, une entreprise qui refuse d'augmenter les salaires et de payer les heures supplémentaires. **Comment cette entreprise fera t'elle pour augmenter sa masse salariale ?** Sachant qu'elle devra passer sur une organisation du travail en 12 heures maximum et un repos journalier minimum de 12 heures entre chaque vacation, ce qui causera forcément un problème dans les conditions de travail de ses salariés.

**Avec une marge de plus de 1,64% en 2010** la société lancry refuse d'entendre la revendication spécifique des sapeurs-pompiers, ceux-ci ne sont pas que des SSIAP. Ils font de l'assistance aux personnes au-delà de ce qui est prévu par la convention collective qu'ils dénoncent, c'est-à-dire sur les accidents graves en gare, malaises, infarctus, chutes etc...Ils sécurisent les usagers et les salariés pour les transférer aux pompiers de Paris. C'est ce qu'a demandé la sncf et que la société lancry refuse de rémunérer.

**Malheureusement plusieurs incidents et accidents en gare ont eu lieu**, dont un qui aurait pu être fatal pour une salariée de la sncf. La société lancry brise la grève en faisant remplacer les



|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**VENEZ SIGNER LA PETITION COUR DEPART SOUS LE METRO DE  
LA LIGNE N°5**

**OU NOUS LA RETOURNER A L'ADRESSE CI-DESSOUS  
ET SOUTENEZ-NOUS FINANCIEREMENT**

Union locale des syndicats CGT , 163 boulevard de l'hôpital, 75013 Paris

Courriel [ul.cgt13@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt13@wanadoo.fr) - téléphone : 01 45 70 78 57- 09 77 45 87 25